



# INTER

# FACE

SEPTEMBRE/OCTOBRE 1992

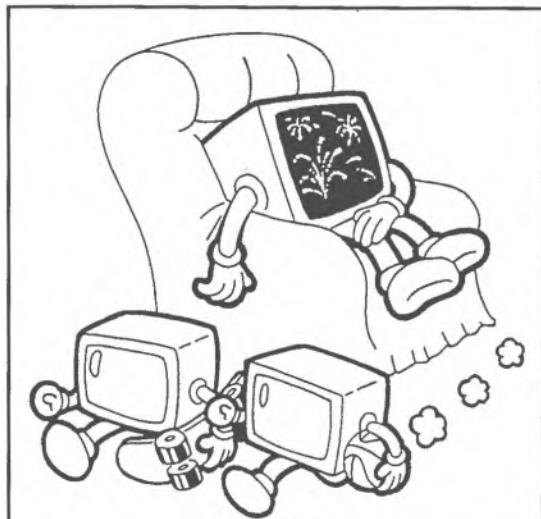
ISTC LE BULLETIN DE LA GESTION DE L'INFORMATION

## UN ÉDIFICE BIEN... BRANCHÉ!

Si Ottawa était soudainement frappée par un gros tremblement de terre, l'édifice C.D. Howe ne s'écroulerait peut-être pas, car ses plafonds et ses planchers sont reliés par plus de 30 km de câble.

Ce système de câble, qui serpente dans les planchers et les plafonds de l'Administration centrale d'ISTC, assure un lien essentiel entre le gros ordinateur, les ordinateurs de bureau, les téléphones, les télécopieurs et l'alimentation. BAZnet, nouveau réseau ministériel, fonctionne à partir d'un circuit principal de fibres optiques qui passe par tous les étages de l'Administration centrale; il est relié à chacun des bureaux régionaux par le biais de lignes de télécommunication.

Les membres de l'équipe assurant l'installation et la maintenance des câbles proviennent de la Gestion des installations, de la Direction générale des services administratifs, de Travaux publics Canada et de Bell Canada. Chaque bureau régional reçoit des services adaptés à ses besoins. Lorsqu'un bureau modifie ou déménage ses installations, l'expertise de l'équipe de la Gestion des installations devient essentielle.



### APPEL AUX MUSES

Nous invitons les lecteurs à proposer une légende pour accompagner ce dessin humoristique. Dans un même ordre d'idées, vous trouverez la légende gagnante du mois dernier à la page 2.

À Ottawa, **John Powell**, agent des opérations, traite les demandes relatives au câble coaxial. Pour sa part, **Paul Binette**, des Services de télécommunications, s'occupe du nouveau fil torsadé non blindé. S'il y a une proposition de déménagement, une demande de nouveau matériel ou un agrandissement de réseau local, John et Paul passent à l'action. Ils travaillent en étroite collaboration avec leurs clients ainsi qu'avec **Ken Casselman**, agent de planification et d'études, afin de trouver les solutions les mieux adaptées et les plus récentes qu'il sera facile de moderniser.



Inspection du câblage : **Bert Bray** de TPC (sur l'échelle), et **John Powell**, agent des opérations à la DGSA.

Si vous avez des questions concernant le câble coaxial ou la quantité de matériel requise pour certains travaux, communiquez avec John Powell au 954-2604. Pour en apprendre davantage sur le fil torsadé non blindé, appelez Paul Binette au 954-2788.

### LES CÂBLES

- Depuis 1990, ISTC emploie le **10 Base T**, qui constitue la norme du Conseil du Trésor. Il s'agit d'un nouveau fil torsadé non blindé qui est utilisé dans une topologie en étoile, comme celle des systèmes téléphoniques.
- Chaque ordinateur personnel est connecté directement à un concentrateur dans l'armoire de télécommunication au moyen d'un jack qui permet d'acheminer l'information de l'ordinateur au serveur ou à l'imprimante.
- Ce système réduit les coûts et les dérangements associés au déplacement d'ordinateurs: la durée d'indisponibilité est courte et le déménagement peut s'effectuer en quelques jours, voire en quelques heures.
- Dans le système actuel, l'ordinateur personnel et le téléphone de chaque bureau sont connectés à l'aide d'un jack double standard.
- D'ici quelque temps, il ne sera peut-être plus nécessaire d'utiliser les câbles pour connecter les ordinateurs. Certaines entreprises vérifient actuellement s'il est possible de se servir des bandes d'ondes radioélectriques pour faire fonctionner les appareils.



## BONS MOTS

*S'ils ont permis aux entreprises d'accélérer le rythme, les technologies et services de pointe actuels n'ont pas éliminé la paperasserie. Ils ont plutôt augmenté le volume et le flot d'information que les travailleurs doivent traiter.*

**Linda Kerzner**  
directrice générale  
Accountemps, Ottawa

## POT-POURRI

- Si vous transmettez de l'information stockée sur des disquettes qui ont déjà été utilisées, vous transmettez peut-être beaucoup plus que cette information.

Grâce à de nouveaux utilitaires, il est maintenant possible de récupérer des données qui ont été effacées d'une disquette ou d'un disque rigide. Même les disquettes reformatées renferment encore des informations.

La plupart du temps, quand on efface un fichier, l'ordinateur fait simplement disparaître de l'index toute référence au nom du fichier supprimé. L'espace où ce dernier se trouvait devient donc disponible.

Certaines personnes pourraient, en se servant d'un utilitaire connu, récupérer l'information protégée ou délicate que vous pensiez avoir effacée.

Une telle situation pourrait être particulièrement embarrassante pour le Ministère si, par exemple, une disquette contenant des informations effacées sur une entreprise était remise par inadvertance à un concurrent; celui-ci pourrait ainsi récupérer des plans commerciaux, des évaluations ou des vérifications comptables «effacées» de l'entreprise.

Pour prévenir ce genre d'incident, il faut employer la fonction **WIPE** de votre logiciel utilitaire ou ne stocker des données que sur des disquettes neuves.

La situation présente toutefois un bon côté : vous pourrez peut-être récupérer un fichier effacé par erreur, si l'espace pris par celui-ci n'a pas encore été

PUBLIÉ PAR :  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GESTION DE L'INFORMATION,  
FINANCES, GESTION DU PERSONNEL ET ADMINISTRATION.

réutilisé. Pour obtenir plus de renseignements à ce chapitre, communiquez avec votre administrateur de réseau local.

- Le Plan de gestion de l'information (PGI) 1992-1993 continue à soutenir la stratégie ministérielle de gestion de l'information et les initiatives proposées dans le Plan d'information du Ministère. Les projets en cours comprennent :
  - l'évaluation des micro-ordinateurs en vue d'en choisir au moins un qui deviendrait la nouvelle norme ministérielle;
  - le choix d'un logiciel standard pour la recherche et l'extraction d'information textuelle;
  - la détermination et l'élaboration, au besoin, des normes informatiques ministérielles visant à faciliter l'utilisation, par le personnel, des systèmes d'information et des technologies connexes.

Selon le PGI, les dépenses associées à la gestion de l'information totaliseront 19,9 millions de dollars, ce qui représente une proportion considérable des coûts de fonctionnement totaux d'ISTC. Les projets susmentionnés visent à assurer que ces dépenses serviront à soutenir pleinement les activités du Ministère.

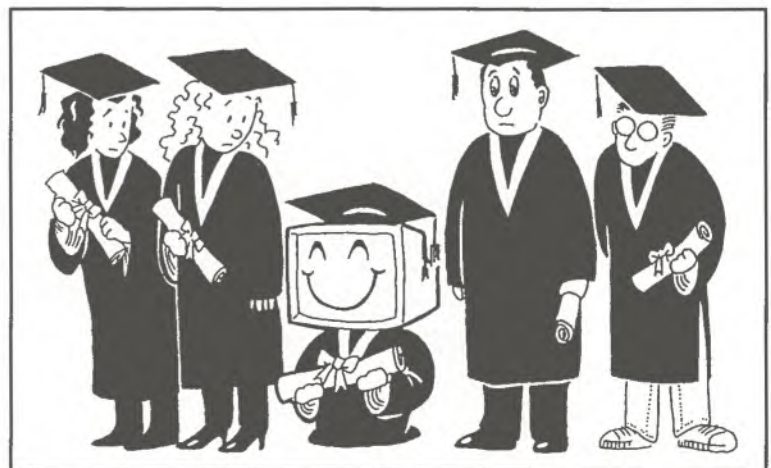
Vous pouvez consulter le PGI à la bibliothèque ministérielle ou en demander un exemplaire sur support papier ou électronique à votre agent de liaison avec la clientèle de la DGGI.

- Le moratoire sur l'achat de micro-ordinateurs sera bientôt levé. Cinq entreprises qui sont soit «partenaires MERIT» soit «fabricants canadiens du groupe un» ont répondu aux exigences d'ISTC relativement à une meilleure garantie pour l'Administration centrale et les bureaux régionaux. La DGGI a mis à l'épreuve deux ordinateurs de chacune de ces entreprises. Les essais prendront fin d'ici la première semaine d'octobre, à temps pour la publication de la nouvelle offre à commandes d'Approvisionnements et Services Canada. ■

## ET LES GAGNANTS SONT...

Toutes nos félicitations à **Pierre Sanscartier**, de la Direction générale des services administratifs, qui a trouvé la légende suivante :

«Ils ont l'air déprimés! Eh bien, attendez de voir leur visage lorsqu'ils verront le diplôme que je leur ai fait imprimer.» ■



## NOUVELLES DE LA SALLE DE TRAVAIL ET DE DÉMONSTRATION

Si vous cherchez un logiciel qui vous permette de régler un problème ou de faciliter un travail, vous pouvez maintenant vous rendre à la Salle de travail et de démonstration pour consulter le nouveau *Catalogue électronique du Service d'échange de logiciels* (CESEL) d'Approvisionnement et Services Canada. Facile à utiliser, le CESEL possède des fonctions utiles de survol et de recherche.

Ce catalogue convivial contient le nom de produits testés et éprouvés. Il facilite le partage – sans frais – des logiciels et des documents connexes détenus par le gouvernement fédéral. On y énumère plus de 200 logiciels pour ordinateur personnel dans les domaines de la gestion des finances, du personnel, du matériel et des biens immobiliers, ainsi que de l'administration et du soutien administratif. Vous pouvez adapter ces programmes à vos besoins.

Si vous trouvez un logiciel intéressant, la DGGI peut vous indiquer s'il est conforme aux normes et compatible au contexte technique d'ISTC.

La Salle de travail et de démonstration, située au 3<sup>e</sup> étage ouest, possède aussi une copie papier de ce catalogue. ■

## L'INFORMATIQUE AU SEIN DU SECTEUR DE LA POLITIQUE

*Peter Cook, Secteur de la politique*

Le Secteur de la politique a maintenant un nouveau réseau local qui dessert plus de 150 employés. L'installation du réseau a été amorcée en avril 1991, et le dernier groupe d'employés qui utilisait encore le système Geac s'est converti en mai dernier. En outre, grâce au soutien complet fourni par la DGGI, on a récemment intégré au réseau le courrier électronique entre homologues.

Nous avons appris énormément depuis la phase de conception de notre réseau local; on sait notamment qu'un réseau perfectionné reliant des ordinateurs personnels ne peut offrir les mêmes possibilités que les anciens mini-ordinateurs, même avec une équipe de soutien efficace. Il faut absolument assurer une planification coordonnée si l'on veut créer des systèmes informatiques qui répondent aux besoins de tout le personnel.

*Faites parvenir votre courrier à Interface par le courrier électronique (INTERFACE) ou par la poste, à l'intention du rédacteur en chef, ISTC, pièce 340F, 235, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1A 0H5.*

Les cadres du Secteur de la politique ont tôt fait de constater que la mise en place d'une infrastructure de soutien adéquate constitue une priorité en matière d'affectation des ressources informatiques. En effet, il serait illogique de dépenser plus de 200 000 \$ pour installer un réseau desservant 150 utilisateurs si celui-ci n'assure pas le rendement, la fiabilité de service et la qualité de fonctionnement que seule une équipe de soutien informatique dévouée peut offrir.

Toutefois, bon nombre d'employés du Secteur de la politique sont d'avis que le nouveau réseau local présente des lacunes. Ils croient qu'il devrait être facile de s'adapter au nouveau système, qui devrait à tout le moins offrir les mêmes possibilités que celui qu'il remplace.

Le Groupe de travail sur l'informatique (GTI) du Secteur de la politique étudie actuellement la fonctionnalité du réseau. Ce groupe, très diversifié, est composé de membres provenant de toutes les directions et de la plupart des niveaux hiérarchiques du Secteur. Chacune des directions du Secteur exécute un travail distinct et dessert une clientèle souvent très différente.

Dans une organisation si diversifiée, il a fallu respecter les priorités en matière de planification et d'établissement de budget proposées par le GTI aux cadres supérieurs afin d'affecter équitablement les ressources financières et humaines pour l'informatique. Les priorités approuvées ne sont mises en œuvre qu'après que le GTI ait envisagé toutes les options connexes. De plus, le GTI assure une sorte de «gestion de la qualité totale» en procédant à des essais pilotes du matériel et du logiciel et en réexaminant annuellement les priorités en fonction des demandes fonctionnelles courantes.

Les principales priorités du GTI pour 1992-1993 portent sur un logiciel de commutation de tâches et sur un outil permettant à plusieurs personnes d'accéder simultanément au réseau par téléphone. Cette fonction d'accès au réseau par téléphone est importante, car bon nombre d'employés utilisaient fréquemment les systèmes Geac et Renaissance à partir de chez eux ou au cours de leurs déplacements.

De nos jours, les gestionnaires doivent fournir une flexibilité accrue quant au lieu de travail et favoriser un contexte qui encourage le dévouement et l'excellence, ce qui constitue un défi de taille. ■



*Eric Silver, agent des services informatiques au bureau de Toronto, faisant office de juge dans le cadre d'un concours de cornemuse aux Jeux des Highlands à Maxville (Ontario).*

## SYSTÈME D'EXTRACTION DE TEXTE

D'ici la fin novembre, tous les réseaux locaux du Ministère devraient être dotés du système d'extraction de texte ACCÈS 1.0.

ACCÈS utilise le logiciel MegaText, mis à l'essai par plusieurs bureaux régionaux et bureaux de l'Administration centrale au cours de l'année. Il permet d'effectuer des recherches avancées dans des bases de données textuelles, pour ensuite imprimer, couper-coller ou envoyer l'information par courrier électronique.

Parmi les bases de données textuelles employées lors de l'essai, mentionnons les pages blanches et jaunes de l'annuaire d'ISTC, une liste de vidéos de la Direction générale des communications, un répertoire de programmes et de services, et une liste de recherches et d'analyses.

L'essai a été couronné de succès et le Ministère s'est procuré un permis d'utilisation sur site pour le logiciel MegaText. La DGGI effectue actuellement un sondage afin de cerner l'information que veulent retrouver les utilisateurs sur la version initiale. Des séances de formation et d'information seront organisées ultérieurement.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec **Jim Commins**, DGGI, au 954-3572. ■

## NORMES EN MATIÈRE DE GESTION DE L'INFORMATION

Gérer l'information ne se limite pas à fournir la technologie nécessaire. C'est aussi s'occuper de toute l'infrastructure permettant de compiler l'information, de l'emmagasiner et d'y accéder. L'intégrité de ce processus est assurée par des normes qui en régissent toutes les étapes : la planification, les données, l'élaboration d'applications, les communications, le logiciel, le matériel, la bilinguisation et la sécurité.

*Interface* traitera chacune de ces étapes dans une série d'articles.

Les normes de sécurité régissent l'emploi des gros ordinateurs, des mini-ordinateurs et des micro-ordinateurs. Au cours de l'année, on a mis à jour les normes de sécurité d'ISTC afin de les uniformiser avec celles de l'ensemble du gouvernement fédéral. Ces normes portent sur la protection des renseignements délicats, sur les autorisations d'accès et sur les pratiques antivirus.

L'été dernier, les responsables de la sécurité informatique d'ISTC ont distribué dans l'ensemble du Ministère le document intitulé *Technologie de l'information, Guide de la sécurité à l'intention du personnel d'ISTC*. On y précise en termes simples les exigences associées aux directives de la nouvelle politique sur la sécurité.

Pour que les lecteurs puissent identifier facilement les normes de sécurité gouvernementales et ministérielles qui sont **obligatoires** – et qui ne sont pas seulement de bonnes pratiques visant à accroître la sécurité informatique – on a utilisé le verbe **devoir** en caractères gras dans les énoncés auxquels il est nécessaire de se conformer.

Ainsi, tous les employés d'ISTC **doivent** :

- respecter les règles en vigueur sur le lieu de travail lorsqu'ils entrent dans les zones de sécurité;
- mettre sous clé l'équipement portatif, les supports lisibles par machine et les documents de nature délicate quand le lieu de travail n'est pas surveillé;
- éviter de divulguer leurs mots de passe et les changer périodiquement;
- aider à éliminer les défaillances permettant un accès non autorisé à l'information en les signalant immédiatement;
- suivre les procédures antivirus et n'utiliser que des logiciels exempts de virus;
- contrôler les photocopies et les imprimés classifiés ou désignés;
- éliminer correctement les rebuts de documents classifiés ou désignés;
- respecter les lois concernant les droits d'auteur;
- faire régulièrement des copies de sauvegarde des logiciels et des données; et
- signaler immédiatement les incidents de sécurité.

On peut trouver tous les renseignements nécessaires sur les normes de sécurité dans la Directive du Sous-ministre n° 102-1 – Sécurité informatique, publiée le 21 mai 1992, ainsi que dans les documents intitulés *Guide sur la politique et les procédures en matière de sécurité*, *Technologie de l'information, Guide de la sécurité à l'intention du personnel d'ISTC*, et *Technologie de l'information, Guide de la sécurité à l'intention des gestionnaires des centres de responsabilité d'ISTC*. Un troisième manuel destiné aux gestionnaires d'installations communes et aux responsables de systèmes d'information paraîtra sous peu.

Pour obtenir un exemplaire de ces publications, communiquez avec l'administrateur de votre réseau local. Si vous avez des questions, communiquez avec **Bill Jones**, coordonnateur de la sécurité informatique à la Direction générale de la gestion de l'information, en composant le 954-2608. ■

*Les opinions exprimées dans le bulletin ne représentent pas le point de vue officiel de la DGGI. Nous désirons remercier tous ceux qui ont collaboré au présent numéro.*

